

Exclusif ! Rance 2 continue à recevoir du papier bleu... (2)

Author : Riposte Catholique

Categories : [Action!](#), [Brèves](#)

Date : 19 avril 2010



Riposte-catholique apprenait vendredi que l'avocat de Fabrice Sorlin, président de l'association *Die Irae*, [scandaleusement mis en cause dans le "reportage" de la série "Les Infiltrés"](#), réalisé par CAPA Télévision et que France 2 se propose de diffuser le mardi 27 avril, a écrit au président de France Télévision pour lui rappeler que son client « *n'a a aucun moment autorisé* » l'utilisation publique de son image dans cette émission et qu'en conséquence il demande et même requiert « *de ne diffuser aucune image de sa personne, ni celles filmées "en clair" ni celles dérobées par des caméras cachées ou amateurs (...) ni aucun propos qu'il a pu tenir, l'interview enregistrée avec lui et ayant été présentée dans un tout autre contexte que celui de l'émission "Les Infiltrés".* » L'avocat poursuit en mettant en garde le président de France Télévision : « *Je vous informe que j'entreprendrai toute démarche juridique nécessaire à la protection de sa vie privée et de son droit à l'image si vous diffusez tout de même ces images et ces propos.* »

Daniel Hamiche